BAC Professionnel Aménagements Paysagers

L'aménagement paysager sera votre avenir...

Ensemble Scolaire et Professionnel Saint-Philippe
Lycée Horticole et Paysager
1 rue du Père Brottier
92190 Meudon
Tél. : 01 46 23 62 65
http://saint-philippe.apprentis-auteuil.org/

APPRENTIS D'AUTEUIL

Préparez un Bac professionnel Aménagements paysagers

Objectifs :
- Maîtriser les techniques de création et d'aménagements paysagers
- Devenir un technicien reconnu du paysage en 3 ans

Compétences professionnelles visées : le titulaire de ce diplôme organise les travaux, utilise et entretient les matériels et les équipements. Il améliore les sols, met en place les voies et les réseaux, effectue les plantations, installe l'irrigation, l'éclairage, le mobilier... Il peut entretenir les espaces paysagers : taille des végétaux, arbres et haies. Il suit l'état sanitaire des végétaux et en assure le traitement. Il est en relation avec les partenaires de l'entreprise, les clients et les fournisseurs et peut encadrer une équipe

Admission : après une 3ème pour une classe de 2nde Bac pro
après une 2nde ou 1ère générale pour une 1ère Bac pro
Les élèves titulaires d'un CAPA Travaux paysagers peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions

Durée : cycle de 3 ans avec des stages de 6 semaines en entreprise en 2nde, puis des stages de 14 à 16 semaines en entreprise sur les 2 dernières années. La scolarité est organisée pour moitié en enseignement professionnel (gestion de chantier, reconnaissance des végétaux, création, entretien, machinisme, maçonnerie, économie d'entreprise) et pour moitié en enseignement général (littéraire, scientifique, langue, EPS)
Validation : 50% en contrôle continu et 50% en épreuve terminale

Statut : lycéen

Débouchés : technicien du paysage en entreprise ou en collectivités territoriales. Possibilité de créer son entreprise après une expérience professionnelle

Fondation d'Auteuil - N° SIRET : 775 688 799 - Crédits photos : © Apprentis d'Auteuil/Médiathèque